

Conditions de licence du logiciel pCon de la société EasternGraphics GmbH

(Mise à jour 2024-09-09)

Le **CONCÉDANT DE LICENCE ET TITULAIRE DE TOUS LES DROITS** est EasternGraphics GmbH
Albert-Einstein-Str. 1
98693 Ilmenau
Allemagne.

L'UTILISATION DU LOGICIEL DU CONCÉDANT DE LA LICENCE OU DU LOGICIEL DÉVELOPPÉ OU FOURNI PAR LE CONCÉDANT DE LA LICENCE EST UNIQUEMENT CONFORME AUX PRÉSENTES CONDITIONS DE LICENCE. SI VOUS UTILISEZ LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ CES CONDITIONS DE LICENCE. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS DE LICENCE, VOUS NE POUVEZ PAS UTILISER LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL SANS ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS DE LICENCE EST ILLÉGALE ET CONTREVIENT LE DROIT D'AUTEUR.

1. Octroi de licence

1.1

La société EasternGraphics GmbH (ci-après dénommée "EasternGraphics" ou "concedant") vous accorde (ci-après également dénommé "vous" ou "détenteur/s de licence") un droit simple, non exclusif, non transférable, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence, ne pouvant être loué, ne pouvant être prêté et qui peut être limité par d'éventuels autres accords ou conditions techniques en termes de contenu, de durée et d'espace ("Licence"), d'utiliser le logiciel conformément aux conditions suivantes.

Les licences de location et les licences dans les services en ligne sont limitées dans le temps. Les licences acquises sont à durée indéterminée.

Les licences de logiciels contenant la technologie de l'Open Design Alliance (technologie ODA) ne s'appliquent pas aux territoires appartenant à la Russie. Les logiciels suivants ne doivent pas être utilisés en Russie, par des utilisateurs basés en Russie ou pour des utilisateurs en Russie : pCon.planner, pCon.basket, pCon.xcad, EGR-GeometryCreator, pCon.catalog for SketchUp, pCon.catalog for Revit, EGR-LocalTestBox.

Le logiciel de EasternGraphics est concédé sous licence, non vendu et n'est pas fourni de manière exhaustive.

1.2

Les présentes conditions de licence vous autorisent à utiliser une copie du logiciel couvert par la licence sur autant d'ordinateurs, de terminaux ou de postes de travail que vous avez acquis ou loué de licences du logiciel auprès du concédant.

1.3

Les présentes conditions de licence s'appliquent aux mises à jour de ce logiciel et à tout autre logiciel du concédant que vous installez ou utilisez en relation avec ce logiciel, même si le présent contrat de licence n'est pas fourni ou affiché avant l'installation.

2 Limitation

2.1

Il est interdit

- d'utiliser le logiciel sur un nombre d'ordinateurs, de terminaux ou de postes de travail supérieur au nombre de licences achetées ou louées ;
- de copier le logiciel, sauf si cela est autorisé par la présente licence ;
- de faire de l'ingénierie inverse (reverse engineering), d'analyser, d'étudier, de décompiler ou de désassembler le logiciel ;
- de reproduire, distribuer, louer, prêter, vendre, concéder sous licence ou transférer de quelque manière que ce soit tout ou partie du logiciel, ou le mettre à la disposition de tiers ;
- d'effacer, supprimer, modifier ou rendre illisibles les informations relatives aux propriétaires, aux titulaires de droits, aux auteurs et aux marques dans et sur le logiciel ;
- d'utiliser des installations, des appareils, des logiciels, des informations ou d'autres moyens en rapport avec ce logiciel qui sont destinés ou susceptibles de contourner, d'endommager ou d'éliminer la protection contre la copie mise en place par le concédant pour ce logiciel.
- de modifier le code ou l'interface utilisateur du logiciel.

2.2

L'autorisation de traduire les formes de code afin d'établir l'interopérabilité d'un programme d'ordinateur créé de manière indépendante n'est pas affectée, pour autant que les conditions indiquées à l'article 69 la loi sur le droit d'auteur (UrhG) soient remplies. Il est interdit d'utiliser les informations obtenues lors des actes visés à l'article 69 e, paragraphe 1, de la loi sur le droit d'auteur (UrhG) à des fins autres que celles qui y sont mentionnées ou de les transmettre à des tiers. Il est également interdit d'utiliser les informations pour la production ou la commercialisation d'un programme ayant une forme d'expression identique ou essentiellement similaire ou pour tout autre acte portant atteinte au droit d'auteur.

3. Droit d'auteur

3.1

La propriété et les droits d'auteur du logiciel et de toutes les copies du logiciel restent la propriété d'EasternGraphics.

3.2

Le logiciel est protégé par les lois sur les droits d'auteur, les traités internationaux et d'autres lois et accords sur la protection de la propriété intellectuelle contre l'utilisation non autorisée de tout type d'utilisation.

4. Vices matériels et juridiques

Les présentes conditions de licence régissent exclusivement les droits d'utilisation des utilisateurs. La cession du logiciel ne fait pas l'objet de ces conditions de licence. C'est pourquoi, dans le cadre de ces conditions de licence et par l'octroi de la licence, aucune responsabilité n'est assumée pour les défauts du logiciel et aucune responsabilité n'est assumée pour les dommages résultant de et liés à l'utilisation du logiciel. La garantie des vices matériels fait partie intégrante des contrats relatifs au logiciel lui-même.

EasternGraphics garantit que le logiciel est libre de droits de tiers qui entravent ou excluent l'utilisation prévue pour le logiciel d'EasternGraphics.

5. Responsabilité

5.1

L'utilisation du logiciel dans un espace juridique autre que celui de la République fédérale d'Allemagne se fait aux risques et sous la responsabilité de l'utilisateur.

5.2

Dans le cadre de l'octroi de la licence, EasternGraphics est responsable des dommages corporels, des dommages causés intentionnellement ou par négligence grave et des dommages résultant de la violation d'obligations essentielles découlant des présentes conditions de licence, conformément aux conditions légales. Une obligation contractuelle essentielle est une obligation dont l'exécution permet la bonne exécution du contrat et sur le respect de laquelle le partenaire contractuel peut régulièrement compter. Pour le reste, la responsabilité d'EasternGraphics est exclue. En cas de violation d'une obligation contractuelle essentielle, la responsabilité d'EasternGraphics est limitée aux dommages prévisibles et typiques de ce type de contrat. Dans la mesure où la responsabilité d'EasternGraphics est exclue ou limitée, cela vaut également pour la responsabilité personnelle des collaborateurs et des employés d'EasternGraphics ainsi que pour les tiers qui agissent sur ordre d'EasternGraphics.

5.3

EasternGraphics n'est pas responsable de la perte ou du vol du logiciel ou d'une éventuelle clé de licence appartenant au logiciel.

EasternGraphics n'est notamment pas tenu de remplacer un logiciel supprimé, endommagé ou perdu, ni la clé de licence qui lui est associée.

6. Généralités

6.1

EasternGraphics peut modifier à tout moment les présentes conditions de licence. Les modifications prennent effet à chaque fois avec la prochaine licence que vous achetez ou avec la prochaine mise à jour ou le prochain renouvellement de la licence que vous avez reçue pour une durée déterminée.

6.2

Les présentes conditions de licence sont régies par le droit de la République fédérale d'Allemagne, même si vous utilisez le logiciel en dehors de la République fédérale d'Allemagne. Tous les litiges éventuels découlant de ces conditions de licence et en rapport avec celles-ci seront gérés et tranchés conformément au droit et devant les tribunaux ordinaires de la République fédérale d'Allemagne. Le tribunal compétent est Erfurt (Allemagne). Cela vaut également pour les utilisateurs qui n'ont pas de siège en République fédérale d'Allemagne.